

SESSION
DU
27 NOVEMBRE 2001

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

CC-2001-412
Ouverture de la
session et constata-
tion des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 27 novembre 2001, à 19 h 30, sous la présidence de Mme Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

sont présents, présentes, outre la présidente,

Les commissaires :

Mme	Jacqueline Asselin
MM.	Jean-Claude Basque Rino Beaulieu
Mmes	Sylvie Belzile
M.	Gilles Cardinal
Mmes	Sonia Desgagné Diane Durand Ruth Gagnon Diane Gauthier
M.	Michel Girard
Mmes	Denise Hudon Chrystiane Jean
M.	Charles Lavoie
Mmes	Diane Perron Élaine Tremblay

**Commissaires repré-
sentants des parents :**

M.	Jean-Marc Girard (primaire)
Mme	France Gagné (secondaire)

**Sont également
présents :**

MM.	Claude Dauphinais, directeur général Eudore Chouinard, directeur général adjoint Bertrand Tremblay, directeur général adjoint Michel Cloutier, secrétaire général
-----	--

Absences :

Mme	Lise Blackburn (motivée)
M.	Rémy Simard (non motivée)
Mme	Diane Tremblay (motivée)

ASSERMENTATIONS

Le secrétaire général procède à l'assermentation des commissaires-parents élus représentants des parents pour l'année 2001-2002, soit : Mme France Gagné, pour le secondaire et de M. Jean-Marc Girard, pour le primaire.

CC-2001-413
Ordre du jour

**Il est proposé par Mme Élaine Tremblay
et résolu :**

Que l'ordre du jour de la présente session soit accepté, tenant compte de l'ajout suivant :

- Adhésion au CRCD

ADOPTÉE

CC-2001-414
Procès-verbal/
séance du 13 no-
vembre 2001

**Il est proposé par Mme Diane Durand
et résolu :**

D'accepter, tel que rédigé, le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 23 octobre, ajournée au 30 octobre 2001.

ADOPTÉE

CC-2001-415

Courrier reçu du 7 au
16 novembre. 2001

Les membres du Conseil obtiennent des informations supplémentaires quant à certains points traités dans la correspondance officielle reçue par la Commission, au cours de la période du 7 au 16 novembre 2001.

De plus, les membres du Conseil prennent connaissance d'une lettre de remerciements provenant de Mme Lucette Côté-Boily, pour faire suite à sa désignation par la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, comme candidate au Mérite scolaire de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ). Cette distinction lui a été remise lors de l'assemblée générale du CCSR-02, le samedi, 17 novembre, à Alma.

CC-2001-416

Parole au public

Mme Johanne Couture, membre du Conseil d'établissement de l'école Saint-Henri et présidente de son comité de survie, présente et commente un document de réactions à la consultation menée par le comité ad hoc sur la vocation des écoles primaires.

Elle y fait ressortir les arguments voulant démontrer que les parents de l'école qu'elle représente, sont en désaccord avec le projet de fermeture de l'école Saint-Henri.

CC-2001-417

Modalités
d'emprunt de
8 880 000\$:
- billet de 5 291 000\$

ATTENDU qu'en vertu de sa résolution No CC-2001-371, adoptée le 23 octobre 2001, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay (la «Commission scolaire») a autorisé un emprunt jusqu'à concurrence de 8 880 000\$ par voie, entre autres, d'un emprunt contracté auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement ;

ATTENDU que le 1er octobre 1999, la société Financement-Québec (la «Société») a été créée en vertu de la Loi sur Financement-Québec (1999, c. 11) (la «Loi») ;

ATTENDU que la Société a pour mission principale de fournir des services financiers aux organismes publics visés par la Loi et, à ces fins, peut leur accorder des prêts ;

ATTENDU que les responsabilités découlant des emprunts en cours contractés auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ont été transférés, avec effet au 1er octobre 1999, à la Société ;

ATTENDU qu'il est opportun qu'un emprunt au montant de 5 291 000\$ soit contracté auprès de la Société ;

ATTENDU que le Conseil des commissaires doit approuver les modalités de cet emprunt ;

**Il est proposé par Mme Sylvie Belzile
et résolu :**

QUE la Commission scolaire soit autorisée à emprunter une somme de 5 291 000\$ auprès de la Société (l'«emprunt») et à conclure à cette fin une convention de prêt dont un projet est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE la Commission scolaire approuve les modalités de l'emprunt qui paraissent aux Annexes «A» et «B» jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QU'aux fins de constater l'emprunt, la Commission scolaire soit autorisée à souscrire en faveur de la Société un billet au montant de 5 291 000\$ dont un projet est joint en annexe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

CC-2001-417
(suite...)

QU'aux fins de garantir le paiement en capital et intérêts de l'emprunt, la Commission scolaire soit autorisée à consentir en faveur de la Société une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui lui sera accordée par le ministre de l'Éducation, au nom du gouvernement du Québec, et à conclure à cette fin un acte d'hypothèque mobilière dont un projet est joint en annexe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE les projets de convention de prêt, d'acte d'hypothèque mobilière et de billet annexés au procès-verbal de cette assemblée soient approuvés et que n'importe lequel de la présidente, du directeur général, du secrétaire général, de la directrice générale adjointe ou du directeur des ressources financières de la Commission scolaire, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soient autorisés pour et au nom de la Commission scolaire, à signer la convention de prêt, l'acte d'hypothèque mobilière et le billet à intervenir, à y consentir à toutes clauses et garanties non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes, à recevoir le produit net de l'emprunt, à en donner bonne et valable quittance, à livrer le billet précité à la Société et à poser tous actes et à signer tous autres documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

ADOPTÉE

CC-2001-418
Modalités
d'emprunt de
8 880 000\$:
- billet de 3 589 000\$

ATTENDU qu'en vertu de sa résolution N° CC-2001-371, adoptée le 23 octobre 2001, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay (la «Commission scolaire») a autorisé un emprunt jusqu'à concurrence de 8 880 000\$ par voie, entre autres, d'un emprunt contracté auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement ;

ATTENDU que le 1^{er} octobre 1999, la société Financement-Québec (la «Société») a été créée en vertu de la Loi sur Financement-Québec (1999, c. 11) (la «Loi») ;

ATTENDU que la Société a pour mission principale de fournir des services financiers aux organismes publics visés par la Loi et, à ces fins, peut leur accorder des prêts ;

ATTENDU que les responsabilités découlant des emprunts en cours contractés auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ont été transférés, avec effet au 1^{er} octobre 1999, à la Société ;

ATTENDU que le Conseil des commissaires de la commission scolaire a autorisé ce jour un premier emprunt au montant de 5 291 000\$ auprès de la Société ;

ATTENDU que la commission scolaire désire contracter un deuxième emprunt au montant de 3 589 000\$ auprès de la Société ;

ATTENDU que le Conseil des commissaires doit approuver les modalités de cet emprunt ;

**Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin
et résolu :-**

QUE la Commission scolaire soit autorisée à emprunter une somme de 3 589 000\$ auprès de la Société (l'«emprunt») et à conclure à cette fin une convention de prêt dont un projet est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE la Commission scolaire approuve les modalités de l'emprunt qui paraissent aux Annexes «A» et «B» jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

CC-2001-418
(suite...)

QU'aux fins de constater l'emprunt, la Commission scolaire soit autorisée à souscrire en faveur de la Société un billet au montant de 3 589 000\$ dont un projet est joint en annexe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QU'aux fins de garantir le paiement en capital et intérêts de l'emprunt, la Commission scolaire soit autorisée à consentir en faveur de la Société une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui lui sera accordée par le ministre de l'Éducation, au nom du gouvernement du Québec, et à conclure à cette fin un acte d'hypothèque mobilière dont un projet est joint en annexe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE les projets de convention de prêt, d'acte d'hypothèque mobilière et de billet annexés au procès-verbal de cette assemblée soient approuvés et que n'importe lequel de la présidente, du directeur général, du secrétaire général, de la directrice générale adjointe ou du directeur des ressources financières de la Commission scolaire, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soient autorisés pour et au nom de la Commission scolaire, à signer la convention de prêt, l'acte d'hypothèque mobilière et le billet à intervenir, à y consentir à toutes clauses et garanties non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes, à recevoir le produit net de l'emprunt, à en donner bonne et valable quittance, à livrer le billet précité à la Société et à poser tous actes et à signer tous autres documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

ADOPTÉE

CC-2001-419
Politique relative à l'organisation des services éducatifs EHDA

Après que le directeur général adjoint des services éducatifs / jeunes, M. Eudore Chouinard, eut présenté certains amendements qui furent apportés au projet de politique,
et, après étude et discussions,

**Il est proposé par Mme Ruth Gagnon
et résolu :-**

D'accepter la politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), tel que précise le document déposé, et daté du 27 novembre 2001;

Cette politique sera insérée au Recueil de gestion des documents et portera le numéro (P)SEJ-2001-02.

ADOPTÉE

CC-2001-420
Cadre organisationnel des services éducatifs EHDA 2001-02

Les membres du Conseil obtiennent des informations supplémentaires quant au projet de cadre organisationnel des services éducatifs aux élèves handicapés ou aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).

Ce document, de préciser M. Chouinard, s'apparente à peu de choses près à celui en vigueur au cours de la dernière année. Une correction devra y être apportée, à la page 5, où il faudra rayer le nom des six écoles mentionnées.

Après étude et discussions,

**Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin
et résolu :-**

D'accepter le cadre organisationnel des services éducatifs aux élèves handicapés ou aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), tel que précise le document déposé, préparé par les Services éducatifs/jeunes, et daté du 27 novembre 2001.

ADOPTÉE

CC-2001-421

Modifications au plan d'effectifs des professionnels :

. Modification du poste de conseiller pédagogique aux Services aux entreprises :
Mme Lisette Gobeil

ATTENDU le plan de développement du service aux entreprises au regard des options offertes au Centre l'Oasis;

ATTENDU l'affectation, depuis 2001-2002, au service aux entreprises, d'un conseiller pédagogique aux dossiers en lien avec la carte des options de la commission scolaire, plus particulièrement les options du centre l'Oasis en santé, en administration et commerce et en soins aux personnes;

ATTENDU la création de l'Institut de la vente;

ATTENDU que Madame Lisette Gobeil agit à titre de conseillère pédagogique au sein du service aux entreprises depuis plusieurs années et est désormais affectée à ces dossiers;

ATTENDU la recommandation du service d'éducation aux adultes;

ATTENDU la recommandation du comité des ressources humaines;

Il est proposé par Mme Diane Perron et résolu :

De créer un poste de conseiller pédagogique, temps plein (35 heures par semaine), affecté au service aux entreprises notamment au développement des options à la carte de la commission scolaire offertes au Centre l'Oasis; et

De confirmer à ce poste Madame Lisette Gobeil.

ADOPTÉE

CC-2001-422

Modifications au plan d'effectifs des professionnels :

. Création d'un poste au CEA Laure-Conan : Mme Rachel Duplain

ATTENDU le regroupement des centres de formation générale aux adultes de Valin et Laure-Conan et des différents points de service;

ATTENDU les différents types de clientèle et le nombre d'étudiants adultes qui fréquentent et fréquenteront le nouveau centre Laure-Conan et les points de service;

ATTENDU que cette clientèle est en situation de choix;

ATTENDU que la réponse aux besoins passés, actuels et futurs dépassent le service de base actuel de 46 heures par semaine et confirme l'augmentation du service de base en orientation scolaire et professionnelle;

ATTENDU le poste de conseiller d'orientation, 25 heures par semaine au Centre Laure-Conan, occupé par Madame Rachel Duplain;

ATTENDU la recommandation du service d'éducation aux adultes;

ATTENDU la recommandation du comité des ressources humaines;

Il est proposé par Mme Denise Hudon et résolu :

De modifier le poste de conseiller d'orientation détenu par Madame Rachel Duplain, en un poste de 30 heures par semaine; et

D'affecter à ce poste ainsi modifié Madame Rachel Duplain.

ADOPTÉE

CC-2001-423

Rengagements /
temps plein régulier /
3 postes en dysphasie :
Mmes Nancy Aubry,
Nancy Belley,
Pascale Lajoie

ATTENDU l'application des règles de la convention collective des enseignantes et enseignants sur le rappel des non-ren gagées;

ATTENDU la libération de ces postes par le bureau de placement du ministère de l'Éducation;

**Il est proposé par Mme Éline Tremblay
et résolu :**

Que la commission scolaire des Rives-du-Saguenay procède au rengagement temps plein régulier des enseignantes suivantes, et ce, du 29 octobre 2001 au 30 juin 2002 :

<u>NOM</u>	<u>CHAMP</u>	<u>ÉCOLE</u>
Aubry, Nancy	01 Adaptation scolaire (dysphasie)	Notre-Dame-du-Rosaire
Belley, Nancy	01 Adaptation scolaire (dysphasie)	Notre-Dame
Lajoie, Pascale	01 Adaptation scolaire (dysphasie)	École / Commission

ADOPTÉE

CC-2001-424

Adhésion au CRCD :
du 1^{er} avril 2002 au 31
mars 2003

**Il est proposé par Mme Diane Durand
et résolu :-**

D'adhérer, pour la période du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003, au Conseil régional de développement (CRCD), au coût de 165\$, et de désigner Mme Liz S.-Gagné, présidente, pour y représenter la Commission scolaire.

ADOPTÉE

CC-2001-425

Rapport de la présidente

Madame la Présidente présente un bref résumé de représentations faites au cours des derniers jours :

- ☞ **Le 15 novembre 2001**, rencontre avec la journaliste, madame Catherine Delisle, du journal Le Quotidien, concernant le palmarès des écoles.
 - ☞ **Le 22 novembre 2001**, participation à la Fête des retraitées et retraités «*C'est beau la Vie*», au Vieux Théâtre à La Baie.
- À ce sujet, les membres du Conseil tiennent à présenter des remerciements et des félicitations à toute l'équipe d'organisation de cette fête qui a su procurer à tous les participants-tes d'heureux moments de détente et de réjouissances.

CC-2001-426

Rapport de la direction générale

Le directeur général présente un bref compte-rendu de représentations ou d'interventions faites au cours des derniers jours :

- 🔗 **Le 15 novembre 2001**, rencontre avec la journaliste, madame Catherine Delisle, du journal Le Quotidien, concernant le palmarès des écoles.
- 🔗 **Le 17 novembre 2001**, assemblée générale annuelle du CCSR-02 (Alma) thème : «*Tendances actuelles de la taille des écoles – une exploration du sujet*».
- 🔗 **Le 19 novembre 2001**, rencontre avec la direction de l'école secondaire Dominique-Racine.
- 🔗 **Le 20 novembre 2001 :**
 - rencontre avec la direction de l'école secondaire Lafontaine;
 - participation à la rencontre régionale convoquée par la FCSQ portant sur les prochaines négociations des conventions collectives.
- 🔗 **Le 22 novembre 2001**, participation à la Fête des retraitées et retraités «*C'est beau la Vie*», au Vieux Théâtre à La Baie.

CC-2001-426
(suite...)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DES SERVICES ÉDUCATIFS / ADULTES, M. BERTRAND TREMBLAY, FAIT SAVOIR :

- ✕ Que les Olympiades de la formation professionnelle se tiendront au printemps prochain avec des cérémonies d'ouverture et de fermeture organisées par la Commission scolaire du Pays-des-bleuets. Les volets de ferblanterie-tôlerie, de soudage-assemblage et de mécanique auto seront pris en charge par des centres de notre Commission scolaire;
- ✕ Qu'une nouvelle option, soit celle d'ébénisterie, va démarrer prochainement, à la suite de 22 inscriptions d'élèves qui, dès le lendemain de la parution de l'offre de cours sur le journal, ont signifié leur intérêt en s'y inscrivant.

CC-2001-427
Rapports des comités
de service

Les membres du Conseil obtiennent des informations supplémentaires quant à divers sujets traités lors des réunions des comités de service suivants :

- Services éducatifs / jeunes – 7 novembre 2001
- Ressources humaines – 9 et 23 octobre 2001

CC-2001-428
Ajournement

**Il est proposé par Mme Ruth Gagnon
et résolu :-**

D'ajourner la présente session du Conseil, à mardi le 4 décembre 2001, à 19 h 30.

ADOPTÉE
